Plan d'action stratégique en matière de sécurité communautaire

Résumé de la participation des parties prenantes

Juillet 2021

Contexte

La Ville de Winnipeg (la Ville) s'est engagée à créer des quartiers sûrs et exempts de crime et à adopter une approche collaborative, à grande échelle, et complète en matière de sécurité. De nombreuses organisations des secteurs public et privé, ainsi que des organismes communautaires offrent des services visant à rendre les collectivités plus sûres ou à s'attaquer aux causes profondes de la criminalité. Le projet Plan d'action stratégique en matière de sécurité communautaire recommandera des moyens permettant à ces organismes de mieux travailler ensemble et de créer des liens grâce au soutien d'un nouveau poste dans le domaine de la sécurité et du bien-être des collectivités à l'échelon municipal.

Participation

MNP et la Ville se sont tournés vers 107 parties prenantes de fournisseurs de programmes et de services communautaires en 2019 et 2020 pour cerner les obstacles et discuter des possibilités d'améliorer la prestation des programmes, des services et des initiatives connexes en matière de sécurité et de bien-être des collectivités. Ces parties prenantes ont été invitées à remplir un sondage en ligne afin d'améliorer nos connaissances sur les programmes ou les services spécifiques en matière de sécurité communautaire offerts par les organisations de Winnipeg.

Après le sondage, deux ateliers ont été organisés à l'intention des parties prenantes afin de permettre une discussion approfondie sur la vision de la sécurité communautaire et la prestation des services de prévention.

En plus des ateliers, un groupe de planification diversifié et multisectoriel composé de parties prenantes a été réuni pour discuter des difficultés, des lacunes et des possibilités afin de déterminer leur incidence sur la sécurité communautaire à Winnipeg. Le groupe s'est réuni trois fois et était composé des personnes suivantes :

- Trois dirigeants autochtones, dont un aîné, un dirigeant d'un mouvement jeunesse et une dirigeante d'un organisme communautaire de femmes
- Deux dirigeants communautaires travaillant dans des zones de grande pauvreté sur des initiatives de première ligne en matière de sécurité communautaire
- Des membres du personnel des Services communautaires, du Service de police de Winnipeg, du Service de l'urbanisme, des biens et de l'aménagement et du comité de Winnipeg pour la sécurité

Les détails sur les occasions de participation se trouvent dans le tableau 1.

Tableau 1 : Occasions de participation pour les parties prenantes

Date	Activité	Participation
26 septembre – 29 novembre 2019	Sondage en ligne	34 répondants
14 novembre 2019	Atelier nº 1	14 participants
21 novembre 2019	Atelier nº 2	8 participants
6 février 2020 20 mars 2020 21 mai 2020	Réunions du groupe de planification composé de parties prenantes	5 participants externes

Principales constatations – Sondage

Les fournisseurs de services communautaires ont approuvé la définition de la sécurité et du bien-être communautaires, qui comprend non seulement la dissuasion et l'application de la loi, mais aussi une grande variété de mesures de soutien pour les personnes et les familles afin qu'elles ne prennent pas part à des activités criminelles et n'en soient pas victimes. Soixante-dix-neuf pour cent des répondants au sondage (27 sur 34) étaient entièrement ou assez d'accord pour que le financement soit axé sur les programmes et les services d'intervention précoce.

Quand on leur a demandé leur point de vue sur la quantité de programmes et de services en matière de sécurité dans leur collectivité, 89 % des répondants au sondage (30 sur 34) ont affirmé qu'il y a trop peu de programmes et de services (figure 1).

Pour en savoir plus sur le projet Plan d'action stratégique en matière de sécurité communautaire, consultez le site winnipeg.ca/strategiesecurite

Winnipeg

Plan d'action stratégique en matière de sécurité communautaire

Résumé de la participation des parties prenantes

Juillet 2021

Figure 1 : Quel est le point de vue de votre organisation sur la quantité de programmes et de services en matière de sécurité dans votre collectivité?

(34 répondants)

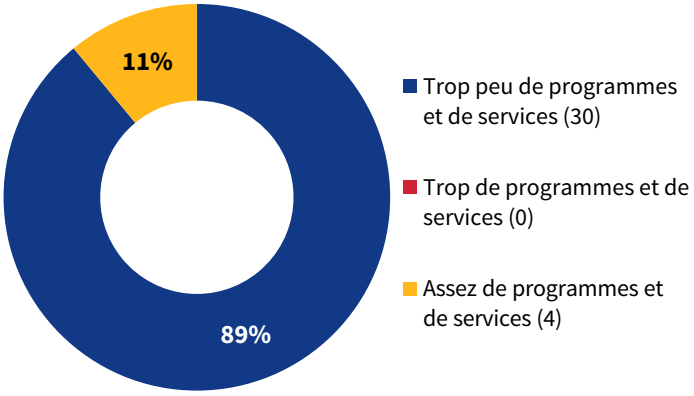

On a demandé aux répondants au sondage d'énumérer les cinq principaux problèmes liés à la sécurité et au bien-être dans leur collectivité. Après avoir classé les réponses par thèmes, les trois premières réponses étaient les dépendances, la pauvreté et la justice. Consultez la figure 2 et le tableau 2 pour en savoir plus.

Figure 2 : Quels sont les cinq principaux problèmes liés à la sécurité et au bien-être dans votre quartier ou votre collectivité?

(34 répondants)

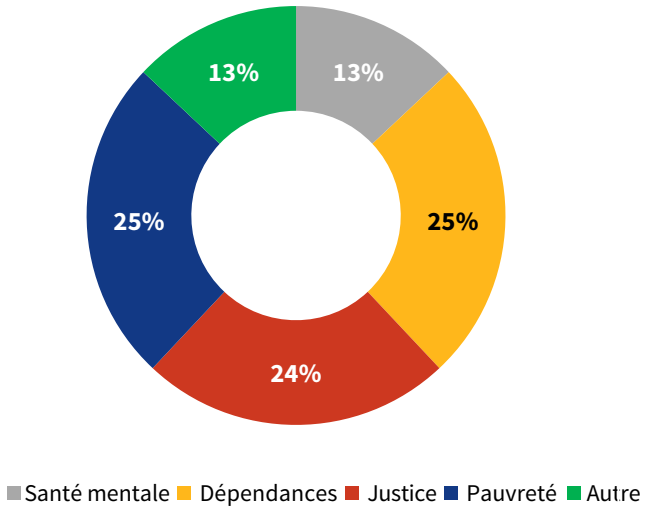

Tableau 2 : Quels sont les cinq principaux problèmes liés à la sécurité et au bien-être dans votre quartier ou votre collectivité?

Problème de sécurité	Exemples de réponses
Santé mentale	• Manque de services de santé mentale • Traumatismes et discrimination
Dépendances	• Manque de services de traitement des dépendances
Justice	• Discrimination, racisme, embourgeoisement • Instabilité familiale • Manque d'espaces sûrs pour réduire la violence envers les femmes et les filles
Pauvreté	• Manque de logements abordables de qualité • Absence de sécurité financière
Autre	• Infrastructures inadéquates • Isolement

Voici les réponses les plus courantes des répondants au sondage à qui l'on a demandé quel était le rôle idéal de la Ville dans le soutien à la collaboration avec les programmes et les services de sécurité communautaire :

1. Facilitatrice et administratrice des réseaux de collaboration

2. Fournisseuse du système de mesure du rendement/gardienne des données

3. Distributrice et surveillante impartiale des subventions

4. Bailleuse de fonds et gardienne des canaux de collaboration en ligne

Pour en savoir plus sur le projet Plan d'action stratégique en matière de sécurité communautaire, consultez le site winnipeg.ca/strategiesecurite

Winnipeg

Voici les principaux obstacles à une collaboration et à une planification efficaces avec d'autres organisations servant le même groupe de clients, ciblés par les répondants au sondage :

1. La concurrence pour des possibilités de financement limitées
2. Les méthodes de collaboration existantes ne sont pas axées sur les pratiques exemplaires en matière de programmes et de services.
3. Harmonisation limitée entre les divers mandats de service
4. Absence de canaux formels de communication et de collaboration

Les répondants au sondage ont reçu une liste de méthodes qui pourraient améliorer la prestation des programmes et des services en matière de sécurité communautaire. La figure 3 indique à quel point les répondants approuvent chaque méthode. Bien que les répondants approuvent la plupart des méthodes, tous les répondants ont indiqué qu'ils étaient entièrement ou assez d'accord avec l'utilisation des savoirs communautaires pour éclairer la prestation de services.

Plan d'action stratégique en matière de sécurité communautaire

Résumé de la participation des parties prenantes

Juillet 2021

Figure 3 : Quels sont les cinq principaux problèmes liés à la sécurité et au bien-être dans votre quartier ou votre collectivité?

(34 répondants)

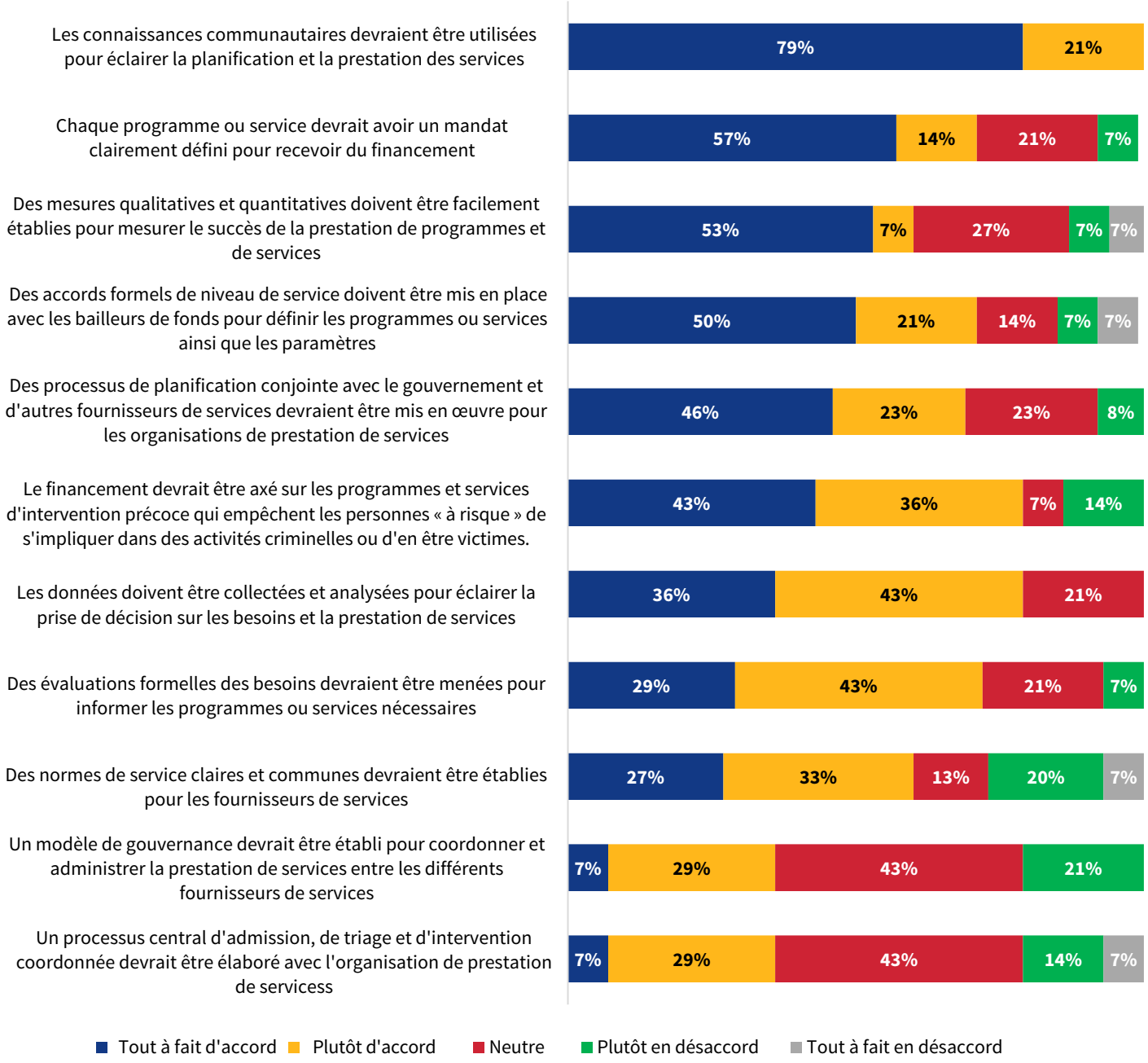

Pour en savoir plus sur le projet Plan d'action stratégique en matière de sécurité communautaire, consultez le site winnipeg.ca/strategiesecurite

Winnipeg

Plan d'action stratégique en matière de sécurité communautaire

Résumé de la participation des parties prenantes

Juillet 2021

Principales constatations – Ateliers des parties prenantes

Les participants à l'atelier ont noté qu'il y a trop peu de programmes et de services en matière de sécurité communautaire dans les collectivités qui en ont besoin. Les participants ont particulièrement ciblé les domaines suivants dans le tableau 3.

Tableau 3 : Lacunes dans les programmes et services de sécurité communautaire

Domaine	Lacunes dans les programmes
Installations pour les programmes	• Espaces culturellement sûrs • Espaces et installations de loisirs dans la grande ville • Programmes parascolaires pour les enfants et les jeunes • Sites de consommation supervisée de drogues
Heures d'ouverture	• Espaces sûrs 24 heures sur 24 • Soutien en matière de santé mentale en dehors des heures d'ouverture
Participation communautaire	• Programmes de bénévolat ou sociaux • Surveillance de quartier • Formation et soutien en dynamique de la vie
Autres programmes	• Programmes d'alimentation santé • Soutien aux personnes vivant avec un handicap • Éducation en matière de sécurité.

Principales constatations – Groupe de planification composé de parties prenantes

Le groupe de planification a cerné les principales difficultés, lacunes et possibilités suivantes en matière de sécurité communautaire à Winnipeg :

Difficultés :

- Le commerce et la distribution de drogues bien intégrés alimentent la criminalité et la violence
- La normalisation du crime pour les personnes handicapées
- Les formalités administratives créent des obstacles
- Le réseau déconnecté travaille en vase clos

Lacunes :

- Manque de logements sûrs pour les victimes de mauvais traitements
- Manque d'occasions récréatives et sportives là où elles sont nécessaires
- Se concentrer sur la fréquentation scolaire et les possibilités d'emploi pour les jeunes

Possibilités :

- Nécessité d'une coordination pour que les services soient accessibles en cas de besoin
- Une nouvelle vision et une nouvelle politique plus simples pour Winnipeg

Prise en compte des principales constatations

La rétroaction fournie par le sondage, les ateliers et le groupe de planification composé de parties prenantes était essentielle pour découvrir les préoccupations concernant la situation de la sécurité communautaire à Winnipeg.

Les thèmes clés issus des occasions de participation pour les parties prenantes ont été intégrés au document de planification d'action stratégique de la Ville par la création de huit principes directeurs :

1. La valeur des personnes
2. Le continuum de sécurité communautaire et l'allocation de ressources basée sur l'équité
3. L'inclusion
4. La transparence et la franchise
5. L'unicité des collectivités
6. L'accessibilité
7. L'optique de la sécurité et du bien-être communautaires
8. L'anti-oppression et la décolonisation

Prochaines étapes

Le projet Plan d'action stratégique en matière de sécurité communautaire comprend deux phases; phase 1 : lancement du projet, collecte de données et participation des parties prenantes, et phase 2 : élaboration de recommandations sur la sécurité et le bien-être communautaires. Un document de planification d'action stratégique sera présenté au Conseil municipal à l'automne 2021.

Pour en savoir plus sur le projet Plan d'action stratégique en matière de sécurité communautaire, consultez le site winnipeg.ca/strategiesecurite

Winnipeg

Annexes

Annexe A – Résultats de la participation de MNP

Pour en savoir plus sur le projet Plan d'action stratégique en matière de sécurité communautaire, consultez le site winnipeg.ca/strategiesecurite

Winnipeg